



ÉVASION UHSI

Le mercredi 11 juin à 5h31, une alarme se déclenche à l'**UHSI**. Le surveillant en poste à la PEP intervient dans le cadre de la procédure habituelle, il vérifie et contrôle ses moniteurs et acquitte à 5h32. Il termine alors son quatrième service consécutif de 12h15, dont sa deuxième nuit.

Il cumule chaque mois, comme grand nombre de ses collègues, plus de 50h supplémentaires.

Le bâtiment **UHSI** est équipé d'un système d'alarme obsolète, connu pour ses nombreux dysfonctionnements. Système trop lent à réagir, pas de zoom sur les zones d'alarmes activées, 16 écrans à consulter, déclenchements intempestifs, Ces défaillances ont été signalées à de multiples reprises par les agents. Aucune mesure n'a été prise à ce jour pour y remédier.

Par la suite, on apprendra que la caméra a enregistré à 5H40 le passage d'un individu sur un laps de temps de sept secondes, sans qu'aucune alarme ne se déclenche à ce moment-là.

Par ailleurs, des questions doivent être posées : comment un détenu de 60 kg a-t-il pu démonter seul une fenêtre, un lit médicalisé et tordre des barreaux ?

Cette situation révèle une faille de sécurité structurelle majeure, dont l'origine dépasse clairement la responsabilité individuelle d'un seul agent.

Le détenu avait été transféré depuis le CP de Metz. Il était connu pour ses antécédents de tentatives d'évasion. Son niveau d'escorte 2 a bien été communiqué, mais il a été manifestement sous-estimé.

De plus, aucune consigne particulière sur ses antécédents de tentatives d'évasions ni signalements n'a été transmis par l'établissement d'origine à l'**UHSI**.

Par conséquent, aucune surveillance renforcée n'a pu être mise en place à son arrivée.

Les failles du dispositif de sécurité de l'**UHSI** sont connues depuis des années. Malgré les nombreux signalements effectués par les personnels, rien n'a été fait pour renforcer ou moderniser les équipements de surveillance. Et il est clairement établi qu'un manque de communication entre deux établissements a permis à un détenu coutumier des faits de réussir une belle évasion en utilisant l'**UHSI** dans ce seul but.

Aujourd'hui, l'Administration cherche des responsables, mais l'agent de terrain, intervenant dans des conditions dégradées, ne peut porter sur lui seul les failles d'un système que l'administration refuse d'assumer.

FO Justice EXIGE :

- Une enquête sur les conditions de sécurité de l'**UHSI**
- Le remplacement urgent des systèmes d'alarme vétustes
- La prise en compte réelle des profils détenus sensibles dès leur arrivée
- La mise en place d'un groupe de travail sur L'**UHSI** avec les agents du terrain

Adresse du Bureau local FO Justice MA Nancy :
300 rue de l'Abbé Haltebourg
CO 80009 - 54035 NANCY CEDEX
Tel : 03.83.93.72.83

SLP **FO Justice** Nancy-Maxéville
Le : 16 juin 2025

